

Résolution sur les conséquences humanitaires du blocus dans le Haut-Karabakh

2023/2504(RSP) - 19/01/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les conséquences humanitaires du blocus dans le Haut-Karabakh.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, The Left et députés.

Pour rappel, la seule route reliant le Haut-Karabakh à l'Arménie et au monde extérieur, le corridor de Lachin, est bloquée par des écologistes azerbaïdjanais autoproclamés depuis le 12 décembre 2022. Cela a perturbé l'accès aux biens et services essentiels, notamment la nourriture, le carburant et les médicaments, pour les 120.000 Arméniens vivant dans le Haut-Karabakh, les plaçant de fait sous le coup d'un blocus. Ce blocus a entraîné une grave crise humanitaire.

En maintenant le blocus du corridor de Lachin, l'Azerbaïdjan viole ses obligations internationales en vertu de la déclaration trilatérale de cessez-le-feu du 9 novembre 2020, selon laquelle l'Azerbaïdjan doit garantir la sécurité des personnes, des véhicules et des marchandises circulant dans le corridor dans les deux sens.

Le Parlement a déploré les conséquences humanitaires tragiques du blocus du corridor de Lachin et du conflit du Haut-Karabakh. Il a souligné la nécessité d'un accord de paix global garantissant les droits et la sécurité de la population arménienne du Haut-Karabakh.

Il a exhorté l'Azerbaïdjan à :

- protéger les droits des Arméniens vivant dans le Haut-Karabakh et à abandonner sa rhétorique incendiaire qui appelle à la discrimination contre les Arméniens et à enjoindre ces derniers à quitter le Haut-Karabakh;
- rouvrir immédiatement le corridor de Lachin afin de favoriser la liberté de circulation et de permettre l'accès aux biens et aux services essentiels, et ainsi de garantir la sécurité et les moyens de subsistance des habitants de la région;
- s'abstenir de compromettre à l'avenir le fonctionnement des liaisons de transport, d'énergie et de communication entre l'Arménie et le Haut-Karabakh.

Le Parlement a condamné l'inaction des «forces de maintien de la paix» russes, préconisant de négocier d'urgence leur remplacement par des forces internationales de maintien de la paix de l'OSCE, dans le cadre d'un mandat de l'ONU. Il a également demandé que les organisations internationales puissent accéder librement au Haut-Karabakh pour évaluer la situation et fournir l'aide humanitaire nécessaire.

Enfin, l'UE est invitée à s'impliquer activement et à veiller à ce que les habitants du Haut-Karabakh ne soient plus les otages de l'activisme de Bakou, du rôle destructeur de la Russie et de l'inactivité du groupe de Minsk.